



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 décembre 2000**

**Contribution du Budget Principal au Budget Foire Exposition  
(CAN) - Exercice 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 décembre 2000

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.  
Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Foire Exposition de NIORT représente incontestablement un temps fort pour notre Ville, comme en témoigne le nombre constant de ses visiteurs.

Elle est l'occasion d'être la vitrine :

- du monde économique,
- du tourisme,
- des produits locaux,
- des associations Niortaises,
- de la Ville et de ses services.

Elle contribue au fait de la diversité et de la qualité sans cesse renouvelée des expositions et animations à apporter du dynamisme au commerce local, à élargir le rayonnement de notre cité en lui apportant un plus de notoriété.

Les retombées de cette manifestation annuelle sont importantes pour notre cité, et à ce titre, je propose que la Ville prenne en charge les frais correspondants aux locations et mises en place des structures temporaires que la Foire a du être amenée à effectuer pour un montant de 1 480 000,00 F, les installations générales du parc étant mises à disposition gratuitement par la Communauté d'Agglomération de NIORT, pour un montant estimé à 1 185 809,00 F a été amené à effectuer.

- la Ville prend également en charge les droits d'entrées du personnel de la Ville pour un montant de 65 000, 00 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accorder une contribution forfaitaire d'un montant de 1.545.000 F au budget annexe de la Foire Exposition pour 2000 au titre de la prise en charge des structures temporaires et des entrées du personnel de la Ville de Niort à la foire exposition.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 41 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC